

Procès verbal

Le vendredi 20 mars 2026 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 16 mars 2026, s'est réunie sous la présidence de Marie-Gabrielle PFISTER.

Secrétaire de la séance : Laetitia ROCHE

Présents : Marie-Gabrielle PFISTER, Sandrine GUILLOT, Samuel BERAUD, Laetitia ROCHE, Jacques MOULY, Magali GAUMOND, Bertrand CHAPTUT, Annie REYNES, Eric MONTELLIMARD

Représentés : Lauriane RONDIER représentée par Laetitia ROCHE, Patrice MARECHET représenté par Marie-Gabrielle PFISTER

1- Approbation du dernier conseil municipal

Le dernier PV a été approuvé à l'unanimité

2- Élection du maire

Madame Marie-Gabrielle PFISTER a été élu à 10 voix pour et 1 vote blanc.

3- Détermination du nombre d'adjoints

Le conseil municipal approuve la fixation du nombre d'adjoints à 3.

4- Élection des adjoints

Sandrine Guillot, Samuel Beraud et Laetitia Roche ont été élu à l'unanimité.

5- Création d'un poste de Conseiller Municipal Délégué

Madame le Maire propose de créer un poste de conseiller municipal délégué aux travaux. Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés décide de créer un poste de conseiller municipal délégué aux travaux

6- Désignation au poste de Conseiller municipal Délégué

Madame le Maire propose Jacques Mouly au poste de Conseiller Municipal Délégué aux travaux.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, Jacques Mouly au poste de Conseiller Municipal Délégué aux travaux

7- Fixation des indemnités des élus

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, avec effet au 20 mars 2026, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués comme suit :

- maire : 17 % de l'indice 1027
- adjoints : 5.50% de l'indice 1027
- conseiller municipal délégué : 5.50% de l'indice 1027

8- Lecture de la charte de l'élu

La charte de l'élu a été lue aux élus.

Marie-Gabrielle PFISTER
Maire

Laetitia ROCHE
Secrétaire de Séance

